

Allô Z'enfants Services

Les Vergers de L'Oratoire - 286, rue de La Galinette - 83400 HYERES
Tél. : 04.94.00.38.88 / 06.11.95.26.99 www.allozenfants.fr - allozenfants@free.fr
Siret: 477 781 793 000 13 APE 7830Z- SARL au capital de 5000 €

Bulletin d'adhésion client

A retourner pour bénéficier des services de l'agence

- Renseignements famille cliente

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ Fax : _____

N° de portable : _____ Email : _____

Prénoms et dates de naissance de vos enfants :

--

- Fonctionnement de l'agence (extrait des conditions générales - nous contacter pour l'intégralité)

ART 1 : La SARL ALLÔ Z'ENFANTS SERVICES est mandataire entre les clients et les intervenants en matière de garde d'enfants, ménage, animation enfants, capitaine de soirée, chef cuisine à domicile. Sa mission consiste à sélectionner, rechercher, conseiller et présenter des candidats pour le compte du client, en fonction des critères déterminés et fournis par celui-ci. Allô z'enfants ne saurait être tenu à une obligation de résultat dans le cadre de l'exécution de la mission qui lui est confiée.

ART 3 L'agence est rémunérée par une commission : ponctuelle pour les gardes occasionnelles de 10€ ou tickets achetés (formules à 30€, 50€, 100€) ; pour les mariages 50€, supplément matériel 30€, pour les anniversaires 80€ pour 10 enfants, 90€ pour 15 enfants ou par abonnement : hebdomadaire 50€, mensuel 86€ ou 90€, trimestriel 205€, semestriel 295€, trois trimestres 396€, annuel 500€.; Le secteur du Lavandou aux Issambres est à 4€/h T.T.C concernant les gardes occasionnelles.

Un client s'engage pour la période contractuelle de son abonnement, qui est renouvelable indéfiniment.

ART 7 : Les obligations de la famille cliente envers l'intervenant Les parents sont les employeurs et sont, à ce titre, soumis à leurs obligations : payer les charges sociales, patronales, le salaire dû à l'intervenant, prévenir leur assureur qu'une personne garde leurs enfants, fournir le contrat de travail, fiche de paie, solde de tout compte, attestation assedic. Les familles indemnisent l'intervenant qui se serait déplacé inutilement, en cas d'annulation imprévue de la mission, et lorsque celui-ci n'a pu être prévenu à temps. Elles doivent prévoir à manger lorsque celui-ci intervient pendant les heures de repas.

Les conditions générales de l'agence se trouvent au verso du contrat entre l'agence et la famille cliente.

- Votre demande (jours, horaires...)

- Tarifs d'abonnement à l'agence

une année	500 € T.T.C.
trois trimestres	396 € T.T.C.
un semestre	295 € T.T.C.
un trimestre	205 € T.T.C.
un mois	90 € T.T.C.
une semaine	50 € T.T.C.

Tarifs gardes occasionnelles

Une garde ponctuelle	10 € T.T.C.
Formule 3 gardes+1 gratuite	30 € T.T.C.
Formule 5 gardes+2 gratuites	50 € T.T.C.
Formule 10 gardes+4 gratuites	100 € T.T.C.
Secteur du Lavandou aux Issambres	4€/h T.T.C.

Les règlements s'effectuent par chèque, quelque soit le montant.

Les abonnements, gardes ponctuelles et formules ne sont pas valables pour les jours spéciaux (Noël, jour de l'an...).

Je soussigné(e), _____, atteste avoir pris connaissance du fonctionnement de l'agence *Allô Z'enfants Services* et avoir reçu la documentation sur les aides CAF et/ou le CESU. J'y adhère gratuitement. Je m'engage à toujours payer les frais d'agence dans la mesure où j'emploie une personne présentée par celle-ci.

Mention "Lu et approuvé" et signature du client